

La vitalité de l'art héraldique

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **9 (1895)**

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-744847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rechteten zu schützen und der Bischof als Landesherr die Rückfälligen in jeder Weise bevorzugen, die Standhaften bedrücken konnte. 1589 wurde die Pfarrkirche von Laufen wieder feierlich zum katholischen Gottesdienst geweiht, nachdem 50 Jahre darin reformirt gepredigt worden war. — Im Münsterthal dagegen, wo er dasselbe versuchen wollte, widersetzten sich die Berner, stellten Mannschaft auf die Beine und drohten mit Einmarsch in's Bisthum. Er suchte daher Bern zum Aufgeben des Burgrechts mit den Münsterthalern zu bewegen und bot ihnen an dessen Stelle die Stadt Biel als Tausch an, die damals zum Bisthum Basel gehörte. Bern wollte anfangs darauf eingehen, aber Biel, das sich unter dem Bischof von Basel freier fühlte als unter der Barentatze, wie die Nidauer, wehrte sich, fand Unterstützung bei den katholischen Orten, die Bern's Gebiet nicht wollten vergrössern lassen und so musste der Bischof vom Tausch abstehen. Der streitbare Bischof starb am 16. April 1608, nachdem er sein Lebenswerk nur halb vollendet hatte. Noch prangt sein Wappen, in Stein gemeisselt oben im Treppenhaus seines Abstiegquartiers in der Obergasse Biel's, als Zeuge einstiger Macht und Grösse der Fürstbischöfe von Basel.

Ein anderes Wappen, von Abt Diethelm Blarer in St. Gallen gestiftet und von Aegeris Meisterhand auf Glas gemalt, von 1557 datirt, findet sich unter den Glasgemälden des Klosters Muri, welche nunmehr im neuen Kunstgewerbemuseum von Aarau in besonders dazu construirten Fenstern wieder eingesetzt werden. L. GERSTER, Pfr.

La vitalité de l'art héraldique.

(Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société Suisse d'Héraldique à Neuchâtel le 20 Octobre 1894).

L'art héraldique est-il une langue morte livrée à l'étude de quelques savants ou chercheurs, au même titre que le grec et le latin occupent le philologue, ou bien est-il une langue vivante dont il est possible de tirer parti pour les besoins journaliers comme d'une langue moderne servant aux relations quotidiennes de la vie ordinaire? En d'autres termes le blason est-il une chose finie ou bien a-t-il encore un avenir? Telle est la question que nous nous proposons d'étudier brièvement.

Au premier abord il semble, pour nous servir de l'expression d'un homme d'esprit facétieux, que « de nos jours de chapeaux haute forme et de parapluies, les armoiries ne trouvent plus guère leur place et sont une anomalie ». On entend dire aussi que la démocratie tue le blason. Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions? On constate qu'en Allemagne les armoiries ne sont nulle part plus généralement en honneur que dans les anciennes villes libres et plus particulièrement dans les républiques de Hambourg, Brême, Lubeck. D'autre part nous avons déjà précédemment eu l'occasion d'attirer l'attention sur le fait qu'au moyen-âge plusieurs des innovations héraldiques les plus marquantes sont nées en Suisse; c'est dans ce pays également que l'usage des armoiries s'est le plus tôt et le plus largement répandu. Récemment nous avons travaillé à une Bibliographie héraldique de la Suisse; cet ouvrage qui va paraître nous a révélé l'existence d'environ 280 livres imprimés, 400 articles de

revues et 200 manuscrits, et encore n'avons-nous parmi ces derniers guère mentionné que ceux des bibliothèques publiques ; il doit s'en trouver encore un assez grand nombre en mains de particuliers dont nous n'avons pas eu connaissance, de sorte que nous avons au moins mille écrits héraldiques se rapportant à la Suisse. On voit donc qu'il n'y a nulle incompatibilité d'humeur entre le blason et la démocratie. Non, ce n'est pas de ce côté que menace le danger pour l'art que nous cultivons, mais il résulte bien plutôt de la tendance utilitaire de notre époque qui enveloppe d'un même mépris toutes les études dont le résultat ne se traduira pas en argent comptant et jugera d'une statue d'après le coût du bloc de marbre, d'un concert d'après la recette, d'un tableau d'après ses dimensions, d'une curieuse pièce numismatique d'après sa valeur intrinsèque. Eh bien, tous ceux qui s'occupent de recherches désintéressées protestent par là même contre l'adoration du veau d'or et forment une oasis au milieu de la sécheresse des préoccupations matérielles de la vie.

Pour apprécier les probabilités de vie d'un sujet il faut avant tout s'enquérir de son passé et se rendre compte de quelle manière il a supporté les crises dont il a été atteint. Or, que voyons-nous ? L'art héraldique subsiste encore aujourd'hui, et pourtant il y a plus de quatre cents ans que les circonstances spéciales auxquelles il doit son origine n'existent plus. Créé comme marque distinctive des chevaliers bardés de fer, dont les prouesses personnelles ne devaient pas passer inaperçues dans la mêlée et qui souvent combattaient pour leur propre compte, le bouclier armorié avait déjà cessé d'être porté dans la bataille, où la nouvelle tactique instituée par l'invention de la poudre le rendait inutile, qu'il figurait encore dans les tournois. Ceux-ci étant à leur tour tombés en désuétude il semblait que les armoiries devaient aussi disparaître avec ces derniers vestiges de l'art militaire du moyen-âge.

Il n'en fut rien ; avec la Renaissance les armoiries changèrent de destination, à la vérité ; elles cessèrent de faire partie de l'arsenal pour entrer dans la vie civile, prendre leur place au foyer, mais lors de cette transformation elles puisèrent un regain de jeunesse et de sève dans la brillante ornementation de l'époque. Dès ce jour l'art héraldique a continué à se plier aux circonstances et à suivre le goût du moment dans ses détails et ses accessoires, tout en restant dans son caractère essentiel ce qu'il était à l'origine. Cette flexibilité qui a permis au blason de survivre, sous une forme vivifiée et ample, non seulement à ses destinées primitives, mais aussi au mauvais style des derniers siècles, est la preuve irrécusable de sa force vitale. S'il a su résister aux formidables assauts du passé, il saura bien tenir tête aux dédains de l'avenir. Il n'est pas un de ces châteaux abandonnés du moyen-âge dont il ne reste que d'intéressantes ruines, mais il ressemble plutôt à un manoir qui n'ayant jamais cessé d'être habité, a subi avec le temps différentes modifications, pas toujours heureuses, il est vrai, mais attestant de la vie qui règne à l'intérieur. Les excroissances pourront être enlevées ; un peu de goût et de bonne volonté sauront procéder à une restauration intelligente ; il en est temps encore puisque les murs ont été soigneusement entretenus.

Mais pour qu'une institution quelconque ait sa raison d'être il faut qu'elle réponde à un besoin et qu'elle ait une mission à remplir. Qu'en est-il sous ce rapport de l'art héraldique ? Est-il vrai comme on le pré-

tend quelquefois que les armoiries sont une vanité surannée? Nous ne le croyons pas et les faits sont là pour démontrer qu'aujourd'hui encore subsistent — et cela même dans des sphères où l'on ne s'attendait guère à le trouver, — le même esprit et le même besoin qui engageaient les anciens nobles et les libres bourgeois à se choisir un blason, c'est-à-dire un signe distinctif et de ralliement. Les nouveaux Etats qui se sont formés dans les temps modernes, comme les républiques de l'Amérique du Sud, la Grèce, la Serbie, la Bulgarie, et tout récemment encore le Congo et tant d'autres, n'ont-ils pas jugé bon de se choisir un emblème national? La France à la vérité ne possède plus d'armoiries depuis 1870; mais le peuple et les autorités ne semblent-ils pas protester contre cette lacune, qui leur paraît anormale, en exhibant lors des fêtes nationales des écussons tricolores souvent chargés des lettres R. F. (République française), sortes d'armoiries sans caractère officiel créées par le sentiment populaire. Un exemple bien connu de l'opportunité qu'ont encore de nos jours les signes héraldiques est la Convention de Genève, qui en 1864 adoptait la croix rouge sur fond blanc; plus tard se fondait en Autriche l'Association de la Croix blanche qui a pour but de procurer aux soldats blessés des soins gratuits dans des établissements hydrothérapiques; un puissant mouvement de tempérance parti de la Suisse a étendu ses ramifications dans les pays voisins sous l'égide de la Croix bleue. Nombre d'autres associations industrielles, commerciales, artistiques, scientifiques, de bienfaisance ou d'utilité publique font encore choix d'armoiries ou d'emblèmes plus ou moins héraldiques. Dans plusieurs grandes villes il s'est formé un accord tacite entre négociants de même catégorie pour adopter une enseigne commune, ainsi à Berlin les épiciers placent au-dessus de la porte de leur magasin un cône doré en forme de pain de sucre, les marchands de beurre une boule dorée, les cordiers un panier carré peint en échiquier noir et blanc, sans parler des plats à barbe des coiffeurs et des trois boules des prêteurs sur gage qui datent de loin déjà?

(A suivre).

Peyer — im Hof.

Herr Walter-Anderegg veröffentlicht in N° 33 und 34 der *Archives héraldiques* ein geschnitztes Wappen des Probstes Niklaus Ludwig Peyer im Hof. Hingegen ist ihm die Deutung der Felder 2 und 4 nicht gelungen. Zur Bestimmung dieses Wappens folgendes: Schon im XVI. Jahrhundert war es bei der höhern Geistlichkeit im Kanton Luzern und auch anderwärts üblich, neben dem eigenen Familienwappen noch dasjenige der Mutter oder auch der Grossmutter im Schilde zu führen. Als bekanntes Beispiel aus dem XVI. Jahrhundert diene das Ex-libris des Probstes zu Beromünster, Renward Göldlin von Tieffenau, von Martin Martini; ferner für die spätere Zeit, Siegel, Malereien, u. s. w., der Aebte von St. Urban, u. s. w. Nun sind nach Rusconi's « Viridarium » welches in verschiedenen Exemplaren in Luzern vorhanden ist, die Eltern des obgenannten Propstes: Hans Léopold 1598-1668 und Maria Exin von Rheinfelden. Die Grosseltern sind Hans Ulrich P. i. H. und Maria Magdalena Helmlin, deren Wappen (g Helm in r, Kleinod